

Réponse à une consultation 28.05.2024

Mise en œuvre de la loi fédérale relative à un approvisionnement électrique sûr reposant sur des énergies renouvelables au niveau des ordonnances

economiesuisse soutient les présentes adaptations d'ordonnance. Grâce à la loi fédérale relative à un approvisionnement électrique sûr reposant sur des énergies renouvelables, la Suisse fait un pas important vers la sécurité d'approvisionnement au moyen des énergies climatiquement neutres. Cela dit, nous devons doubler notre production d'électricité d'ici à 2050, c'est pourquoi cette étape, certes nécessaire, n'est pas encore suffisante. À court terme, l'accent est désormais mis sur le développement des énergies renouvelables. En outre, il faut lancer un nouveau projet, comme des enchères séparées pour des installations PV alpines par exemple. Et puis, afin de renforcer la sécurité d'approvisionnement en hiver, les consommateurs finaux affichant un potentiel de réduction de la demande devraient également pouvoir participer aux appels d'offres pour la réserve complémentaire.